

SYNTHESE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2022-2026

CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR
LA CLÉRETTE



PRÉSENTATION

Le Centre d'Activités de Jour "La Clérette" a ouvert ses portes en 1990. Un nouvel établissement a été reconstruit en septembre 2009, situé au 14 rue du Canal à Bapeaume-lès-Rouen.

Le CAJ accompagne 64 personnes, âgées de 18 ans et plus, en situation de handicap, ayant une notification MDPH.
L'établissement est un semi internat, ouvert 220 jours par an.

Le CAJ propose un accompagnement éducatif et un soutien psychologique.

PROJET
D'ÉTABLISSEMENT

SOMMAIRE

Offre de service • P. 1

Les personnes accompagnées
• P. 1

Projets • P. 2

Orientations stratégiques
• P. 3

OFFRE DE SERVICE

Le rythme d'ouverture du CAJ permet aux personnes accueillies d'avoir une continuité dans leur vie sociale et familiale. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Le CAJ propose :

- Un accompagnement éducatif personnalisé et un soutien psychologique,
- Un planning individuel d'activités hebdomadaires : le programme des activités est planifié pour l'année afin de tenir compte des besoins des usagers,
- Un suivi et une coordination des actions avec l'environnement familial et social.

Un service de restauration est proposé aux usagers, réalisé par un prestataire extérieur.

Les transports domicile/établissement ne sont pas réalisés par le CAJ.



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le CAJ accueille à la journée, des personnes en situation de handicap, âgées de 18 ans et plus, présentant une déficience légère, moyenne ou profonde, associée ou non à des troubles de la personnalité, ayant des compétences pour exercer des activités (sans but de production) et possédant une certaine autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

Nous répondons principalement aux demandes d'accueil émanant des IME / IMPRO, ESAT...

L'âge moyen des personnes accueillies est de 39 ans et la répartition actuelle est homogène entre hommes et femmes. Une grande majorité des personnes accompagnées bénéficie d'une mesure de protection juridique.

A la sortie du CAJ, une partie des usagers est orientée en foyer de vie et en ESAT.

Afin de favoriser l'expression, un Conseil de la Vie Sociale (CVS) est mis en place et présidé par des usagers.





PROJETS

Les principaux objectifs de l'accompagnement des usagers en CAJ sont la socialisation, l'apprentissage des règles de la vie sociale et l'appropriation des règles de la vie collective. Ensuite, les objectifs sont personnalisés selon les besoins de chaque usager.

Les personnes accompagnées participent à des activités d'expression artistique, de création, de bien-être, physiques sportives adaptées, des groupes d'expression, des sorties culturelles ... ceci dans un but éducatif d'apprentissage et/ou de maintien des acquis.

La socialisation dans le sens apprentissage des règles de la vie sociale et l'intégration dans la Cité sont des objectifs centraux au sein de la structure. En effet, nous souhaitons privilégier les activités qui se déroulent à l'extérieur de la structure, l'objectif étant que les usagers puissent développer leur autonomie et qu'ils puissent se sentir inclus dans la société, sans jugement de valeur ni différence.

Accompagnement social

En individuel ou en collectif, l'accompagnement éducatif porte sur les domaines suivants :

- L'autonomie
- La communication (méthode MAKATON : communication adaptée)
- Les interactions sociales et l'ouverture vers l'extérieur
- Le bien être et le confort
- Les stimulations sensorielles
- Les déplacements
- Le développement cognitif
- Le maintien et développement des acquis

Accompagnement social

- Informe, conseille et oriente les familles dans les démarches administratives et les ouvertures de droits
- Aide à la gestion et suivi des dossiers

Accompagnement thérapeutique et actions de prévention à la santé

- Suivi psychologique
- Actions de prévention et sensibilisation à la santé
- Protocole de distribution ou d'aide à la prise de médicaments
- Accompagnement adapté des jeunes seniors et personnes fatigables

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Des objectifs d'évolution, de progression et de développement sont définis pour les cinq prochaines années.

AXE 1 : ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AU PUBLIC ACCUEILLI

OBJECTIFS :

- Développer de nouveaux projets d'activités en lien avec les objectifs des projets personnalisés
- Réfléchir et définir les modalités d'accueil à temps partiel
- Développer les outils visant à favoriser la communication adaptée : déployer la méthode MAKATON au sein de l'établissement
- Poursuivre la dynamique de mise en place de projet d'envergure réunissant les différents ateliers du CAJ

AXE 2 : DÉVELOPPER LE PARTENARIAT ET L'OUVERTURE SUR L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS :

- Développer le réseau de professionnels médicaux pour la prévention de la santé (ORL, Bucco-dentaire, gynécologique, psychiatrie, gériatrie, ...)
- Ouvrir notre partenariat ESAT sur les autres Territoires
- Développer et pérenniser les rencontres (sportives, culturelles, ...) inter-établissement
- S'ouvrir, collaborer, partager davantage avec les établissements et professionnels internes et externes à l'Association

AXE 3 : TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

OBJECTIFS :

- Définir et développer la guidance parentale

AXE 4 : CONTINUER À PROMOUVOIR UNE CULTURE RESPONSABLE SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

OBJECTIFS :

- Instaurer une réflexion RSE dans la mise en place des projets d'activités et dans les achats
- Développer le partenariat en lien avec la RSE

AXE 5 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS :

- Approfondir les connaissances des professionnels sur le vieillissement des personnes en situation de handicap et sur les modalités d'accompagnement des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme
- Développer la Qualité de Vie au Travail
- Adapter l'organigramme en fonction des missions du CAJ : transformation des postes AMP en ME
- Promouvoir les métiers du médico-social

AXE 6 : AMÉNAGER LA SALLE DU 14

OBJECTIFS :

- Réaliser les travaux de rénovation de la salle du 14 et aménager des espaces de rangement
- Équiper en mobilier et en matériel éducatif l'espace (pour les usagers, familles, partenaires)

AXE 7 : PROMOUVOIR LA DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

OBJECTIFS :

- Organiser le management de la qualité et de la gestion des risques
- Améliorer les pratiques dans le respect des exigences de la HAS